

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Shawinigan | 36033 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Gabriel Bonnewyn, CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Shawinigan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature



Date 12 novembre 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	40
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	41
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	42
Situation financière par organismes	43
Charges par objets	44
Fonds local d'investissement	45
Excédent (déficit) accumulé	47
Avantages sociaux futurs	51

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	58
Analyse des charges consolidées	70

RAPPORT

Aux membres du conseil de la Ville de Shawinigan,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Shawinigan (Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette), des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville a comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations au 31 décembre 2023. Cependant, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne l'exhaustivité des immobilisations recensées, les données et hypothèses utilisées ainsi que pour le coût de désamiantage et le risque de présence d'amiante utilisés pour calculer le passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, aux informations fournies sur les obligations ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Shawinigan inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT

Observation - Informations comparatives retraitée

Nous attirons l'attention sur la note 23 des états financiers qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Ville pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Ville, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés
Shawinigan, Canada, le 11 juin 2024
1 CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A122499

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022 Redressé note 23
Revenus			
Taxes	1	93 294 790	83 958 727
Compensations tenant lieu de taxes	2	8 150 579	7 384 893
Quotes-parts	3	2 474 157	2 614 136
Transferts	4	31 274 874	20 021 994
Services rendus	5	7 852 441	6 328 118
Imposition de droits	6	4 179 009	3 962 779
Amendes et pénalités	7	1 385 396	1 807 827
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	3 263 850	1 883 360
Autres revenus	10	4 960 162	4 328 773
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	156 835 258	132 290 607
Charges			
Administration générale	14	14 867 738	16 468 274
Sécurité publique	15	13 493 734	12 369 942
Transport	16	33 669 534	34 102 955
Hygiène du milieu	17	32 141 089	30 747 970
Santé et bien-être	18	170 527	140 416
Aménagement, urbanisme et développement	19	15 607 757	14 666 991
Loisirs et culture	20	21 015 484	18 728 583
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	8 858 754	7 754 654
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	139 824 617	134 979 785
Excédent (déficit) de l'exercice	25	17 010 641	(2 689 178)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	362 207 059	364 785 358
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27	(246 542)	(135 663)
Solde redressé	28	361 960 517	364 649 695
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	378 971 158	361 960 517

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022 Redressé note 23
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	23 649 126	31 631 105
Débiteurs (note 5)	2	109 276 180	100 817 987
Prêts (note 6)	3	798 471	889 682
Placements de portefeuille (note 7)	4	5 936 835	8 598 801
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	302 108	302 108
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	407 241	
	8	140 369 961	142 239 683
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	8 661 856	7 959 425
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	27 242 119	26 075 857
Revenus reportés (note 11)	12	16 285 413	18 835 617
Dette à long terme (note 12)	13	269 480 879	273 233 637
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	4 793 000	4 881 200
Autres passifs (note 14)	15	20 333 564	9 823 829
	16	346 796 831	340 809 565
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(206 426 870)	(198 569 882)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	578 016 382	553 349 984
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	4 547 090	4 434 881
Stocks de fournitures	20	2 026 849	1 820 356
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	876 709	925 178
	23	585 467 030	560 530 399
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	379 040 160	361 960 517
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	378 971 158	361 960 517
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	69 002	
	27	379 040 160	361 960 517

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022 Redressé note 23
Excédent (déficit) de l'exercice	1	17 010 641	(2 689 178)
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (49 756 083)	22 144 179)
Produit de cession	3	838 887	2 429 659
Amortissement	4	24 159 064	21 254 890
(Gain) perte sur cession	5	(505 833)	(357 444)
Réduction de valeur / Reclassement	6	597 567	35 411
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(24 666 398)	1 218 337
Variation des propriétés destinées à la revente	9	(112 209)	52 905
Variation des stocks de fournitures	10	(206 493)	(192 317)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	48 469	16 217
	13	(270 233)	(123 195)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14	69 002	
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(7 856 988)	(1 594 036)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(198 300 840)	(196 840 183)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18	(269 042)	(135 663)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(198 569 882)	(196 975 846)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(206 426 870)	(198 569 882)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	69 002
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	69 002
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	69 002

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022 Redressé note 23
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	17 010 641	(2 689 178)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	24 159 064	21 254 890
Autres			
▪ Gain sur cession-perte valeur	3.1	91 734	(322 032)
▪ Gain valeur placement, pmc et réévaluation	3.2	2 200 760	2 756 203
	4	43 462 199	20 999 883
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(8 458 193)	1 231 322
Autres actifs financiers	6	(407 241)	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(2 717 006)	7 504 741
Revenus reportés	8	(2 550 204)	1 872 757
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(88 200)	(45 000)
Propriétés destinées à la revente	10	(112 209)	52 905
Stocks de fournitures	11	(206 493)	(192 317)
Autres actifs non financiers	12	48 469	16 217
	13	28 971 122	31 440 508
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(35 363 080)	22 144 179)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	838 887	2 429 659
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(34 524 193)	(19 714 520)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(408 148)	864 887)
Remboursement ou cession	20	614 165	892 138
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(2 375)	3 072 656)
Cession	22	417 777	433 588
	23	621 419	(2 611 817)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	14 822 168	17 433 113
Remboursement de la dette à long terme	25	(18 478 348)	14 571 102)
Variation nette des emprunts temporaires	26	702 431	(8 501 943)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(96 578)	199 698
Autres			
▪	28.1		
	29	(3 050 327)	(5 440 234)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(7 981 979)	3 673 937
Solde déjà établi	31	31 631 105	27 957 168
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	31 631 105	27 957 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	23 649 126	31 631 105

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Shawinigan est un organisme municipal existant en vertu de la Loi sur les cités et villes (LRQ, c.C-19). Elle a été constituée le 1er janvier 2002 en vertu du décret 1012-2001. Elle résulte du regroupement des villes de Shawinigan, Grand-Mère et Shawinigan-Sud, de la Municipalité de Lac-à-la-Tortue, du Village de St-Georges-de-Champlain et des paroisses de Saint-Gérard-des-Laurentides et Saint-Jean-des-Piles.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville de Shawinigan. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe. Les organismes contrôlés qui constituent une entreprise municipale et les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des normes comptables sont présentés dans les états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Le périmètre comptable de la Ville de Shawinigan comprend les organismes périmunicipaux et les partenariats suivants dans les proportions indiquées :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Organismes	Méthode de consolidation
Parc de l'île Melville	Consolidation ligne par ligne
Corporation culturelle de Shawinigan inc.	Consolidation ligne par ligne
Société de développement de Shawinigan inc.	Consolidation ligne par ligne
Régie municipale de transport en commun	Consolidation ligne par ligne
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM)	Consolidation ligne par ligne proportionnelle
Office du tourisme, de foires et de congrès de Shawinigan	Consolidation ligne par ligne

a) **Périmètre comptable**

S.O.

b) **Partenariats**

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, le passif au titre des sites contaminés, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les contestations d'évaluation, les réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et les obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Constatation des revenus

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement;

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur;

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert;

Les produits de placement sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire;

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés de l'encaisse, des dépôts en circulation, du découvert bancaire, des chèques en circulation et des placements temporaires ayant une échéance de trois mois ou moins.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

Placements à long terme à titre d'investissement

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les placements à long terme sont considérés comme des dépenses d'investissement. L'acquisition des placements est reflétée à l'état des activités d'investissements et la contrepartie est présentée à l'état des investissements nets dans les éléments d'actif à long terme.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier pour lequel une donnée importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix).

Niveau 3

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Prêts

Les prêts comptabilisés au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Assainissement des sites contaminés

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville comptabilise un passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct.

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie utile respective, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Administration municipale

Infrastructures	Entre 5 et 40 ans
Bâtiments	Entre 5 et 40 ans
Véhicules	Entre 3 et 20 ans
Ameublement	Entre 5 et 10 ans
Machinerie et outillage	Entre 5 et 20 ans

Organismes du périmètre comptable

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes, les taux annuels et les périodes suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Amortissement linéaire	
Infrastructures	Entre 10 et 40 ans
Bâtiments	Entre 20 et 30 ans
Améliorations locatives	Entre 10 et 20 ans
Machinerie et outillage	Entre 3 et 10 ans
Amortissement dégressif	
Ameublement	Entre 20 % et 30 %
Machinerie et outillage	Entre 10 % et 20 %

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment où elles sont utilisées pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport sont comptabilisées selon une estimation de la juste valeur de l'immobilisation acquise.

Moins-value

Lorsque la conjoncture économique indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville à fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit afin de refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Autres actifs non financier

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

F) Revenus

Les revenus de transfert sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus autres que les revenus de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le Régime de retraite des élus municipaux auquel participe l'organisme municipal est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par l'organisme municipal est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Régime de retraite à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- Les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte;

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieures dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Avantages sociaux futurs :
 - à titre de mesure d'allègement pour excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : tel que décidé par l'organisme municipal en vertu des mesures d'allègement, ce montant à pourvoir dans le futur ne sera pas amorti.

I) Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Ville évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé des gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

Frais de financement

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

Les frais de financement relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement après leur comptabilisation initiale sont capitalisés à l'encontre de l'instrument financier auquel ils se rapportent. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du financement obtenu.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

Actifs éventuels

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui résultent de situations incertaines. L'existence de ces actifs est mentionnée dans les notes complémentaires s'il est probable que l'événement futur dénouant l'incertitude se réalise.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers consolidés et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

3. Modification de méthodes comptables

Mise en application du chapitre SP 3280 du Manuel de CPA Canada – Comptabilité pour le secteur public; exercices ouverts à compter du 1er avril 2022

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Poste des états financier	2023
Immobilisations corporelles	14 393 004 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(14 393 004 \$)

Mise en application des chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201 du Manuel de CPA Canada – Comptabilité pour le secteur public; exercices ouverts à compter du 1er avril 2022

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 2601, Conversion des devises et SP 1201, Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022.

Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de la Ville portent principalement sur ses prêts, ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

Poste des états financiers	2023
Excédent accumulé - Gains (pertes) de réévaluations cumulées	(69 002 \$)
Placements de portefeuille	69 002 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	22 861 867	30 661 508
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	787 259	969 597
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	23 649 126	31 631 105
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	23 649 126	31 631 105
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

Activité n'entraînant pas de mouvement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie - Acquisitions d'immobilisations incluses dans les autres passifs (OMHS): 14 393 004 \$ (2022 - 0 \$) .

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	7 335 996	4 599 589
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		995 660
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	72 993 234	72 214 336
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	19 149 847	14 752 995
Organismes municipaux	13	3 373 077	2 404 452
Autres			
▪ Autres	14.1	6 424 026	5 850 955
	15	109 276 180	100 817 987
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	51 168 811	54 857 420
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	51 168 811	54 857 420
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	1 644 588	2 470 174
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	23 874 389	20 725 830
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	36 052 873	41 821 889
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	5 333 073	5 925 641
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 212 146	679 509
Autres ministères/organismes	26	6 520 753	3 061 467
	27	72 993 234	72 214 336

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêts fonds Rio Tinto	30.1	551 066	728 264
▪ Prêts fonds local de développement	30.2	247 405	161 418
	31	798 471	889 682
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	520 164	1 504 947

Note

La Ville détient des garanties sous forme de cautionnement et d'hypothèque mobilière universelle.

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	3 643 791	3 995 909
Autres placements	34	2 293 044	4 602 892
	35	5 936 835	8 598 801
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

- Investissement net dans un contrat de location financement. Paiements minimums exigibles en vertu des baux incluant les intérêts calculés à un taux de 4,59 %, échéant en mars 2033 : 2 614 686 \$. (Paiements minimums exigibles de 3 245 499 \$ net de produits d'intérêts non gagnés de 630 813 \$).

-Solde de prix de vente, sans intérêts actualisé au taux effectif de 3,25 % garanti par les terrains et bâtisses cédés en contrepartie, encaissable par versements semestriels de 25 000 \$ de juin 2017 à décembre 2019, de 35 000 \$ de janvier 2022 à décembre 2022 et de juin 2028 à décembre 2041, échéant en décembre 2041 : 552 157 \$.

Autres placements totalisant 2 769 992 \$.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	407 241	
Autres	39		
	40	407 241	

Note**9. Emprunts temporaires**

Certains emprunts temporaires sont garantis par un cautionnement de la Ville de Shawinigan.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	15 515 095	14 128 565
Salaires et avantages sociaux	42	6 125 349	5 872 747
Dépôts et retenues de garantie	43	4 403 572	4 358 285
Provision pour contestations d'évaluation	44	117 073	248 704
Autres			
▪ Intérêts sur la dette à LT	45.1	1 405 540	1 335 962
▪ Gouv. et organismes municipaux	45.2	(419 129)	59 271
▪ Autres	45.3	94 619	72 323
	46	27 242 119	26 075 857

Note**Administration municipale****-Provision pour contestation d'évaluation**

Différentes contestations d'évaluation foncière ont été déposées devant le Tribunal administratif du Québec. Le total des valeurs contestées est de 7.3 M\$ en 2023 (10.9 M\$ en 2022).

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	56 446	4 492
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50	190 935	
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	760 361	515 205
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Pyrrhotite	60.1	1 041 887	1 165 047
▪ Autres recettes reportés	60.2	173 836	99 572
▪ Autres	60.3	10 535 089	11 879 082
▪ Transfert	60.4	3 526 859	5 172 219
	61	16 285 413	18 835 617

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,65	5,25	2024	2033	62	235 136 210	238 904 186
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66	4 071 403	5 234 528
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition		5,00	2026	2029	68	178 847	210 124
Autres	1,46	7,30	2024	2050	69	31 746 524	30 440 326
					70	271 132 984	274 789 164
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(1 652 105)	(1 555 527)
					72	269 480 879	273 233 637

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		58 618 880	41 244	13 612 265	72 272 389
2025	74		43 063 160	41 244	8 754 147	51 858 551
2026	75		22 109 470	40 471	2 270 618	24 420 559
2027	76		22 874 490	37 788	352 384	23 264 662
2028	77		15 834 390	35 880	6 719 731	22 590 001
2029 et plus	78		72 635 820	6 876	4 108 782	76 751 478
	79		235 136 210	203 503	35 817 927	271 157 640
Intérêts et frais accessoires	80		(24 656)	(24 656)
	81		235 136 210	178 847	35 817 927	271 132 984

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (646 000)	(819 200)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (4 147 000)	(4 062 000)
	84 (4 793 000)	(4 881 200)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 3 010 000	2 896 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 202 000	224 000
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88 119 180	103 047
Régimes de retraite des élus municipaux	89 63 684	58 938
	90 3 394 864	3 281 985

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**Incertitude importante relative à la mesure à l'égard des renseignements complémentaires**

Depuis l'entrée en vigueur en 2014 de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, chapitre S-2.1.1) (la Loi), des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par diverses associations. En 2017, celle-ci a scindé le débat en deux parties, soit une première partie visant la constitutionnalité de la Loi et une seconde partie visant les mesures de réparation, en cas d'inconstitutionnalité.

À l'égard des participants retraités, la Cour supérieure du Québec a statué, dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, que les dispositions de la Loi permettant de suspendre l'indexation automatique des leurs rentes étaient inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, et qu'à l'égard des participants actifs, les dispositions de la Loi n'étaient pas inconstitutionnelles. Des appels et appels incidents de ce jugement ont été déposés à la Cour d'appel du Québec. Celle-ci a maintenu, le 10 mai 2023, les conclusions du jugement de première instance. Des demandes d'autorisation d'appel et d'appel incident de la décision de la Cour d'appel du Québec ont été déposées à la Cour suprême du Canada et, le 11 avril 2024, celle-ci a rejeté toutes ces demandes, signifiant la fin de la première partie du débat. Considérant l'épuisement des recours susceptibles d'entraîner la révision des conclusions du jugement de première instance quant à la constitutionnalité des dispositions de la Loi, le volet du litige traitant des demandes en réparation en faveur des retraités, la « réparation », devra être abordé par la Cour supérieure du Québec. La Ville ne peut se soustraire aux conclusions futures du jugement portant sur la réparation. À la date de mise au point définitive des états financiers, l'obligation de restituer l'indexation des rentes des retraités n'est pas juridiquement exécutoire, cependant, elle répond à la définition d'un passif.

La Ville a eu recours à des hypothèses comptables pour évaluer avec une fiabilité raisonnable l'incidence, sur ses états financiers au 31 décembre 2023, du rétablissement de l'indexation des rentes des retraités suspendue par l'effet de la Loi.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Néanmoins, une incertitude importante relative à la mesure persiste en raison de l'effet éventuel des conclusions du volet réparation à être traité par la Cour supérieure du Québec sur les modalités de rétablissement de l'indexation. Cette incertitude porte sur les coûts des services passés découlant d'une modification de régime, les gains actuariels constatés lors d'une modification de régime et la valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations au titre des prestations constituées. Les conclusions du jugement concernant la réparation viendront dénouer cette incertitude.

À la date de mise au point définitive des états financiers, le juge Moulin de la Cour supérieure demeure saisi du dossier pour statuer sur les demandes en réparation. Les modalités qui en découleront, voire les modifications législatives qui pourraient être requises pour y donner suite, sont inconnues. Bien que le résultat des demandes en réparation soit indéterminable avec précision, nous estimons que le coût du rétablissement de l'indexation est compensé en tout (1 601 000 \$) par une réduction de l'obligation implicite pour le régime du personnel cadre et non syndiqué et des pompiers de la Ville de Shawinigan et en partie pour le régime du personnel syndiqué de la Ville de Shawinigan (augmentation de l'obligation réelle de 1 362 000 \$ et réduction de l'obligation implicite de 1 160 000 \$). Pour ce dernier régime, puisqu'il existe des gains nets non amortis, des gains de 202 000 \$ ont été reconnus en contrepartie. L'effet net sur la charge de l'exercice pour chacun des deux régimes est nul.

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		9 173 756
Assainissement des sites contaminés	92	645 073	650 073
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	19 688 491	
Autres			
▪	94.1		
	95	20 333 564	9 823 829
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97	23 086 002	
Passifs réglés	98	(3 744 519)	()
Charge de désactualisation ¹	99	347 008	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	19 688 491	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

-Frais d'assainissement des sites contaminés

La Ville a ciblé 2 sites pour lesquels un passif environnemental doit être comptabilisé.

L'estimation du passif comprend les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement. Les coûts comprennent les activités au titre du fonctionnement de la maintenance et de la surveillance après assainissement. Les coûts estimatifs sont constitués des coûts nécessaires afin de rétablir un site à la norme minimale actuelle applicable à la même utilisation que celle antérieure à la contamination. Pour les sites, les montants ont été établis à partir des travaux de caractérisation environnementale effectués par une firme spécialisée.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'organisme municipal concernent principalement des bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont notamment pour des réservoirs.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2023
Solde de début	0 \$
Nouvelles obligations de mise hors service	1 024 764 \$
Obligations réglées	0 \$
Charge de désactualisation	30 743 \$
Solde à la fin	1 055 507 \$

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	3 %
Période d'actualisation*	De 4 ans à 75 ans
Taux d'inflation	3 %

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 1 998 870 \$.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations- Organismes

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des organismes concernent principalement les frais de fermeture et d'après fermeture des sites d'enfouissement et de déchets solides.

Conformément aux exigences précisées aux décrets adoptés par le gouvernement du Québec, la Régie s'est engagée à mettre en oeuvre un programme de surveillance des eaux de lixiviation pour la période de gestion d'après-fermeture des sites d'enfouissement. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est de 30 ans.

Pour le site de Champlain, la Régie s'est engagée à constituer sous forme de fiducie des garanties financières ayant pour but de couvrir les coûts afférents à la gestion d'après fermeture du lieu d'enfouissement autorisé. Elle doit verser au patrimoine fiduciaire, durant la période d'exploitation des cotisations annuelles en fonction de l'enfouissement. De plus, à la fin de chaque période de cinq années d'exploitation, la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire ainsi que le montant de la contribution à verser pour chaque mètre cube de déchets (après compactage) enfouis doivent faire l'objet d'une réévaluation et, le cas échéant, d'ajustement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Pour les déchets solides, les matières enfouies sont composées de résidus de pâtes et papiers provenant d'industries papetières. La capacité d'une cellule sera atteinte au cours de l'exercice 2024. Les activités d'après-fermeture devront être maintenues pour une période de 30 ans après la fermeture de la décharge.

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation pour les organismes sont les suivantes :

	2023
Solde de début	0 \$
Nouvelles obligations de mise hors service	22 061 238 \$
Obligations réglées	(3 744 519) \$
Charge de désactualisation	316 265 \$
Solde à la fin	18 632 984 \$

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	2 %
Période d'actualisation	2 à 119 ans
Taux d'inflation	2 %

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 80 541 933 \$.

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent les coûts estimés de mise hors service, le taux d'inflation de ces coûts, le taux d'actualisation ainsi que la période d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui s'y trouvent ainsi que de l'échéancier estimé des flux de trésorerie pour effectuer les travaux. Des modifications apportées aux principales hypothèses, à la technologie utilisée ou à la réglementation pourraient entraîner des changements importants à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comptabilisées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	90 993 006	1 044 096	2 363 391	89 673 711
Eaux usées	103	133 797 573	1 898 577	3 213 779	132 482 371
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	152 405 002	6 004 409	2 370 123	156 039 288
Autres					
▪ Autres	105.1	62 118 399	14 477 618	350 386	76 245 631
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	139 060 421	3 727 123	720 128	142 067 416
Améliorations locatives	108	8 582 424	21 321		8 603 745
Véhicules	109	22 820 061	2 880 269	1 407 741	24 292 589
Ameublement et équipement de bureau	110	9 701 325	328 259	52 754	9 976 830
Machinerie, outillage et équipement divers	111	23 304 709	2 854 706	221 445	25 937 970
Terrains	112	20 382 542	49 159		20 431 701
Autres	113	3 295 324	32 083	975	3 326 432
	114	666 460 786	33 317 620	10 700 722	689 077 684
Immobilisations en cours	115	176 595 183	16 438 463		193 033 646
	116	843 055 969	49 756 083	10 700 722	882 111 330
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	27 314 609	1 797 756	2 348 507	26 763 858
Eaux usées	118	55 061 739	3 629 360	3 208 631	55 482 468
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	59 556 839	5 236 057	2 355 493	62 437 403
Autres					
▪ Autres	120.1	39 651 212	5 453 730	316 699	44 788 243
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	59 815 778	4 306 490	120 486	64 001 782
Améliorations locatives	123	4 053 278	426 925	1 146 643	3 333 560
Véhicules	124	17 632 293	1 255 728	61 332	18 826 689
Ameublement et équipement de bureau	125	8 315 931	631 305	31 726	8 915 510
Machinerie, outillage et équipement divers	126	17 521 813	1 268 376	179 854	18 610 335
Autres	127	782 493	153 337	730	935 100
	128	289 705 985	24 159 064	9 770 101	304 094 948
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	553 349 984			578 016 382
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	434 114			434 114
Amortissement cumulé	131	(3 033)	(38 526)		(41 559)
Valeur comptable nette	132	431 081			392 555

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	1 298 932	1 320 783
Immeubles industriels municipaux	134	2 322 983	2 353 895
Autres	135	1 332 416	760 203
	136	4 954 331	4 434 881
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	407 241	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	4 547 090	4 434 881

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Assurances	144.1	436 328	419 409
▪ Autres	144.2	440 381	505 769
Autres			
▪	145.1		
	146	876 709	925 178

Note**19. Obligations contractuelles****Principaux engagements de crédits de l'administration municipale**

En janvier 2005, la Ville a ratifié une entente de 10 ans avec la Sûreté du Québec pour les services policiers sur son territoire. Cette entente a été reconduite pour une nouvelle période de 10 ans soit jusqu'en janvier 2025. Le montant annuel de la dépense est en fonction de la richesse foncière uniformisée. Pour pourvoir à son engagement, la Ville devra prévoir une somme de 5 975 000 \$ pour le prochain exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

En vertu de divers contrats, la Ville s'est engagée pour les années futures pour une somme de 12 424 900 \$. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville devra prévoir pour les 5 prochains exercices financiers les sommes suivantes :

2024 : 8 257 400 \$
 2024 : 2 644 500 \$
 2025 : 1 123 800 \$
 2027 : 199 600 \$
 2028 : 199 600 \$

La Ville a également consenti des subventions à divers organismes à être versées sur plus d'un exercice. Les montants ainsi engagés totalisent 954 000 \$ et sont répartis de la manière suivante :

2024 : 707 000 \$
 2025 : 134 000 \$
 2026 : 70 000 \$
 2027 : 21 000 \$
 2028 : 22 000 \$

Principaux engagements de crédits des organismes du périmètre comptable

Les organismes du périmètre comptable se sont engagés en vertu de divers contrats pour une somme de 276 640 \$ représentant la part de la Ville de Shawinigan. Les paiements pour les 5 prochains exercices sont de :

2024 : 63 840 \$
 2025 : 63 840 \$
 2026 : 63 840 \$
 2027 : 63 840 \$
 2028 : 21 280 \$

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪ Récupération Mauricie S.E.N.C.	149.1	2 603 000	1 258 280
	150	2 603 000	1 258 280
	151	2 603 000	1 258 280

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) Auto-assurance

La Ville confie à une firme d'actuaire l'analyse des coûts et l'évaluation de ses besoins en matière d'assurance. Un expert en sinistre et un avocat examinent chacune des réclamations et recommandent à la Ville la position la plus avantageuse financièrement.

Aussi, la Ville s'est associée à d'autres villes dont l'objectif était de créer une mutualité partielle. Dans un régime de mutualité partielle, chaque ville maintient sa franchise individuelle et à cette franchise individuelle s'ajoute une franchise collective. Donc une réclamation à l'intérieur de la franchise individuelle de la Ville (établie en fonction de sa capacité de payer) est assumée par elle, une réclamation supérieure est assumée par la franchise collective et une réclamation supérieure à la franchise collective est quant à elle assumée par l'assureur.

Il appert qu'une telle mutualité partielle permet d'assurer une certaine stabilité dans le coût des primes et permet aussi d'éviter de supporter financièrement de gros débours à la suite d'un sinistre, ce qui soulage le budget de la Ville n'affectant donc pas significativement la situation financière de la Ville.

Finalement, le concept même de la mutualité partielle permet à la Ville d'encaisser le reliquat du fonds une fois toutes les réclamations réglées.

C) Poursuites

Note sur litiges avec les fournisseurs.

Une poursuite en Cour supérieure a été déposée le 22 octobre 2021, dans le cadre de laquelle l'entreprise poursuivante recherchait la condamnation de la Ville à 100 000\$. Le comportement fautif reproché à la Ville est le non-respect d'une clause de premier refus accordée à la demanderesse, qui devait lui garantir le droit d'être approchée en premier en cas de vente de certains lots possédés par la Ville. Sa prétention est que la Ville aurait vendu les lots à un tiers sans permettre d'abord à la demanderesse d'exercer son droit de premier refus. Cette position est contestée par la Ville, qui allègue avoir communiqué avec la demanderesse avant la vente pour lui permettre d'exercer ce droit.

La demanderesse a récemment fait expertiser la valeur marchande de son droit de premier refus à 3 200 000 \$ et amendé le quantum de sa poursuite en conséquence. La Ville considère ce montant comme exagéré et elle va produire une contre-expertise en défense, qui donnera une meilleure idée de la valeur réelle du dommage allégué. Au-delà du quantum, la Ville a de bons moyens de défense, avec pièces à l'appui.

Dans le cadre des travaux de mise aux normes des infrastructures d'eau potable et des travaux d'assainissement des eaux usées dans le secteur Lac-à-la-Tortue, la Ville fait l'objet de différentes réclamations d'entrepreneurs pour le paiement de retenues contractuelles et de coûts supplémentaires.

Puisque la Ville conteste le bien-fondé de ces réclamations et entend faire valoir ses droits pour obtenir des dommages et intérêts, notamment pour des erreurs, des omissions et l'imposition de pénalités pour retards, par le biais de demandes reconventionnelles, il est impossible à ce stade-ci de connaître l'issue de ces procédures.

À titre indicatif, ces réclamations judiciaires sont comme suit :

- Travaux de mise aux normes des infrastructures d'eau potable : 3 100 000 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Travaux d'assainissement des eaux usées (Lot I): 13 992 500 \$ *

- Travaux d'assainissement des eaux usées (Lot II): 2 800 000 \$

* La Ville a reçu signification en juillet 2022 d'une demande introductive d'instance de l'entrepreneur général ayant réalisé les travaux d'assainissement des eaux usées du Lac-à-la-Tortue, pour l'indemniser des dépassements de coûts engendrés par le projet. L'entrepreneur chiffre sa réclamation à 13 992 500 \$. L'entrepreneur a annoncé qu'une expertise sera produite en 2024 qui viendra préciser le calcul de ses dommages. La Ville conteste le bien-fondé de cette réclamation et a appelé la firme d'ingénierie responsable des plans et devis comme défenderesse en garantie, afin qu'elle soit condamnée à indemniser la Ville advenant toute condamnation.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

Les états financiers de plusieurs organismes consolidées ont été retraités.

1. Corporation culturelle de Shawinigan

L'Organisme en collaboration avec le bailleur de fonds a relevé que les montants constatés en produit pour l'Entente de développement culturelle pour les exercices 2021 et 2022 étaient erronés. En conséquence, le solde des bénéfices non répartis au 1er janvier 2023 a été diminué de 367 178 \$ correspondant aux dépenses non admissibles à la subvention des exercices 2021 et 2022. Les états financiers de l'exercice 2022 et 2023 ont été retraités.

Le solde des bénéfices non répartis au 1er janvier 2022 a été diminué d'un montant de 201 032 \$ correspondant aux dépenses non admissibles de l'exercice 2021. Le poste « Subvention - Entente de développement culturel » à l'état des résultats de l'exercice 2022 ainsi que le bénéfice ont été diminués de 166 146 \$. Les apports reportés au 31 décembre 2022 ont été augmentés d'un montant de 367 178 \$.

De plus, l'Organisme a relevé que le montant des immobilisations de l'exercice 2022 était erroné. En conséquence, le solde des bénéfices non répartis au 1er janvier 2023 a été augmenté de 22 500 \$ correspondant à l'immobilisation. Les états financiers de l'exercice 2022 ont été retraités. Le poste « Centre des arts - Fournitures de bureau et papeterie » à l'état des résultats de l'exercice 2022 a été diminué de 22 500 \$ et l'excédent de l'exercice a été augmenté de 22 500 \$. Les immobilisations corporelles au 31 décembre 2022 ont été augmentées d'un montant de 22 500 \$.

2. Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Régie a relevé que le placement de portefeuille représentant les versements de contributions pour les activités de post-fermeture du site d'enfouissement de Champlain ainsi que le passif correspondant n'étaient pas présentés aux états financiers. De part ce fait, les revenus de placement découlant du placement en fiducie n'avaient pas été comptabilisés. En conséquence, le solde de l'excédent (déficit) accumulé au 1er janvier 2023 a été augmenté de 98 136 \$ correspondant aux revenus de placements des exercices antérieurs et les états financiers de l'exercice 2022 ont été retraités.

Le solde de l'excédent (déficit) accumulé au 1er janvier 2022 a été augmenté d'un montant de 65 369 \$ correspondant aux revenus de placements des exercices antérieurs. Le poste « Revenus de placements de portefeuille » à l'état des résultats de l'exercice 2022 a été augmenté de 40 961 \$ et le poste « Autres revenus » à été diminué de 8 194 \$ et l'excédent de l'exercice a été augmenté de 32 767 \$. Les placements de portefeuille et les autres passifs au 31 décembre 2022 ont été augmentés respectivement d'un montant de 1 894 445 \$ et de 1 796 309 \$.

24. Données budgétaires

Les données budgétaires de l'administration municipale correspondent aux données présentées dans le budget 2023 adopté par le conseil le 19 décembre 2022.

Les données budgétaires consolidées correspondent à celles de l'administration municipale ainsi que celles adoptées par les conseils d'administration des organismes.

25. Instruments financiers

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués de fonds communs cotés sur un marché actif.

La juste valeur des placements de portefeuille constitués de fonds communs cotés est déterminée en fonction de leur prix coté sur un marché actif. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, il n'y a aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux prêts, aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Moins de 30 jours	749 492 \$	465 916 \$
De 30 à 60 jours	62 287 \$	115 534 \$
Plus de 60 jours	<u>3 313 574 \$</u>	<u>3 169 024 \$</u>
	4 125 353 \$	3 750 474 \$
Moins la provision pour créances douteuses	<u>(907 492 \$)</u>	<u>(1 534 189\$)</u>
	3 217 861 \$	2 216 285 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	1 534 189 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	6 486 \$
Montant recouvré	<u>(633 183 \$)</u>
Solde à la fin	907 492 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-value, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La Ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées.

À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-value est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Les variations de la provision pour moins-value sur les prêts sont présentées à la note 6.

Placements de portefeuille

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	8 661 856 \$	- \$	- \$	- \$	8 661 856 \$
Créditeurs et charges à payer	27 242 119 \$	- \$	- \$	- \$	27 242 119 \$
Revenus reportés	16 285 413 \$	- \$	- \$	- \$	16 285 413 \$
Dette à long terme	<u>72 272 389 \$</u>	<u>76 279 110 \$</u>	<u>45 854 662 \$</u>	<u>76 726 823 \$</u>	<u>271 132 984 \$</u>
Total	124 461 777 \$	76 279 110 \$	45 854 662 \$	76 726 823 \$	323 322 372 \$

2022	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	7 959 425 \$	- \$	- \$	- \$	7 959 425 \$
Créditeurs et charges à payer	26 075 857 \$	- \$	- \$	- \$	26 075 857 \$
Revenus reportés	18 835 617 \$	- \$	- \$	- \$	18 835 617 \$
Dette à long terme	<u>52 761 126 \$</u>	<u>106 833 214 \$</u>	<u>44 415 098 \$</u>	<u>70 779 726 \$</u>	<u>274 789 164 \$</u>
Total	105 632 025 \$	106 833 214 \$	44 415 098 \$	70 779 726 \$	327 660 063 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

2023	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 026 478 \$	18 809 103 \$	21 835 581 \$
Prêts	798 471 \$	- \$	798 471 \$
Placements de portefeuille	2 652 686 \$	2 202 544 \$	4 855 230 \$
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	- \$	8 661 856 \$	8 661 856 \$
Dettes à long terme	271 132 984 \$	- \$	271 132 984 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2022	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 170 556 \$	26 011 891 \$	29 182 447 \$
Prêts	889 682 \$	- \$	889 682 \$
Placements de portefeuille	7 083 324 \$	259 351 \$	7 342 675 \$
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	- \$	7 959 425 \$	7 959 425 \$
Dettes à long terme	274 789 164 \$	- \$	274 789 164 \$

De plus, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Ville.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix auquel la Ville est exposée est attribuable aux variations des cours des fonds communs cotés sur un marché actif. Puisque l'exposition de la Ville à ce risque est limitée, aucune mesure de gestion de risque n'est appliquée à cet égard.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023	Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	85 028 760	91 495 945	94 482 204		93 294 790
Compensations tenant lieu de taxes	2	7 384 893	8 469 096	8 150 579		8 150 579
Quotes-parts	3				13 678 116	2 474 157
Transferts	4	12 658 745	14 017 283	15 278 190	3 169 278	18 447 468
Services rendus	5	1 789 755	1 650 876	1 824 067	9 498 039	7 852 441
Imposition de droits	6	3 962 779	2 912 800	4 179 009		4 179 009
Amendes et pénalités	7	1 807 694	1 800 000	1 385 396		1 385 396
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	1 637 716	2 095 000	2 791 378	472 472	3 263 850
Autres revenus	10	298 423	102 000	1 073 904	3 629 176	4 703 080
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	114 568 765	122 543 000	129 164 727	30 447 081	143 750 770
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	4 677 683		12 737 290	90 116	12 827 406
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17	46 700		65 000		65 000
Autres	18	641 228		192 082		192 082
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	5 365 611		12 994 372	90 116	13 084 488
	22	119 934 376	122 543 000	142 159 099	30 537 197	156 835 258
Charges						
Administration générale	23	15 115 242	14 863 722	13 559 829	797 365	14 867 738
Sécurité publique	24	12 202 169	13 161 461	13 364 790	484 640	13 493 734
Transport	25	25 954 013	24 810 383	25 138 917	6 746 519	33 669 534
Hygiène du milieu	26	22 390 394	22 620 798	24 109 719	5 825 554	32 141 089
Santé et bien-être	27	140 416	199 343	170 527		170 527
Aménagement, urbanisme et développement	28	8 097 164	10 347 931	9 688 149	185 283	15 607 757
Loisirs et culture	29	12 167 496	11 950 090	15 079 709	4 192 853	21 015 484
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	6 719 068	7 542 372	7 072 251		8 858 754
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	17 994 669	18 610 900	18 232 214	18 232 214	
	34	120 780 631	124 107 000	126 416 105		139 824 617
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(846 255)	(1 564 000)	15 742 994	1 349 004	17 010 641

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(846 255)	(1 564 000)	15 742 994	17 010 641
Moins : revenus d'investissement	2	(5 365 611)	()	(12 994 372)	(13 084 488)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(6 211 866)	(1 564 000)	2 748 622	3 926 153
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	17 994 669	18 610 900	18 232 214	24 159 064
Produit de cession	5	427 795	750 000	780 221	838 887
(Gain) perte sur cession	6	(217 862)	(100 000)	(465 675)	(505 833)
Réduction de valeur / Reclassement	7			176 530	421 037
	8	18 204 602	19 260 900	18 723 290	25 089 685
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9	21 992		219 268	219 268
Réduction de valeur / Reclassement	10	30 913	30 900	(145 617)	(552 858)
	11	52 905	30 900	73 651	(333 590)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	602 498	116 342		614 165
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	26 699	40 000	126 504	126 504
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	(555 431)	10 000	(1 152 442)	(1 152 442)
	15	73 766	166 342	(648 956)	(411 773)
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	6 261 292	180 000	1 513 364	1 656 972
Remboursement de la dette à long terme	17	(16 650 482)	(16 075 579)	(16 034 118)	(3 291 073)
	18	(10 389 190)	(15 895 579)	(14 520 754)	(17 668 219)
Affectations					
Activités d'investissement	19	(839 633)	(2 075 051)	(2 258 754)	(11 585 286)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	2 462 000	988 428	1 684 000	1 684 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	53 460	52 965	79 299	79 299
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 171 888)	(1 224 500)	(1 844 211)	(1 844 211)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	1 960 810	290 495	1 186 188	5 655 823
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				6 842 011
	25	2 464 749	(1 967 663)	(1 153 478)	(5 929 463)
	26	10 406 832	1 594 900	2 473 753	(2 880 591)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	4 194 966	30 900	5 222 375	3 519 315

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	5 365 611	12 994 372	90 116	13 084 488
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (446 806)(1 902 921)(9 053)(1 911 974)
Sécurité publique	3 (99 797)(200 623)()	200 623)
Transport	4 (3 530 863)(10 300 469)(8 400)(10 308 869)
Hygiène du milieu	5 (4 779 162)(12 662 477)(8 446 757)(21 109 234)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (967 076)(2 409 027)(7 944 304)(10 353 331)
Loisirs et culture	8 (3 027 160)(5 689 381)(182 671)(5 872 052)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (12 850 864)(33 164 898)(16 591 185)(49 756 083)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ()	185 861)()	185 861)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (864 887)(408 148)()	408 148)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	10 288 935	11 503 870	4 586 330	16 090 200
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	839 633	2 258 754	11 585 286	13 844 040
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17		988 428		988 428
Réserves financières et fonds réservés	18	1 645 135	2 167 078		2 167 078
	19	2 484 768	5 414 260	11 585 286	16 999 546
	20	(942 048)	(16 840 777)	(419 569)	(17 260 346)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	4 423 563	(3 846 405)	(329 453)	(4 175 858)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale Redressé note 23	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	26 581 491	19 396 361	4 252 765	23 649 126
Débiteurs (note 5)	2	95 687 765	101 828 333	9 152 532	109 276 180
Prêts (note 6)	3	889 682	798 471		798 471
Placements de portefeuille (note 7)	4	618 272	505 711	5 431 124	5 936 835
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5			302 108	302 108
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7			407 241	407 241
	8	123 777 210	122 528 876	19 545 770	140 369 961
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	7 959 425	8 531 856	130 000	8 661 856
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	20 705 374	24 597 683	4 349 121	27 242 119
Revenus reportés (note 11)	12	16 740 045	14 250 041	2 723 945	16 285 413
Dettes à long terme (note 12)	13	235 890 273	230 732 463	38 748 416	269 480 879
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	4 881 200	4 793 000		4 793 000
Autres passifs (note 14)	15	650 073	1 700 579	18 632 985	20 333 564
	16	286 826 390	284 605 622	64 584 467	346 796 831
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(163 049 180)	(162 076 746)	(45 038 697)	(206 426 870)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	506 130 259	520 571 868	57 444 514	578 016 382
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	4 434 881	4 547 090		4 547 090
Stocks de fournitures	20	1 289 734	1 503 745	523 104	2 026 849
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	575 169	577 897	298 812	876 709
	23	512 430 043	527 200 600	58 266 430	585 467 030
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	13 094 145	14 559 560	(3 468 436)	11 779 697
Excédent de fonctionnement affecté	25	91 753	151 288	273 300	424 588
Réserves financières et fonds réservés	26	16 803 000	17 422 920	1 797	17 424 717
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(9 803 405) (7 357 150) (6 161 680) (13 518 830)
Financement des investissements en cours	28	(3 289 650)	(7 209 051)	(598 483)	(7 807 534)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	332 485 020	347 556 287	23 112 233	370 668 520
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30			69 002	69 002
	31	349 380 863	365 123 854	13 227 733	379 040 160
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Redressé note 23					
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1		107 615	107 615	
Autre	2	30 265 839	28 522 422	33 379 031	30 609 341
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3		29 695		
Autres	4	7 802 000	7 437 313	7 843 015	7 344 555
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	44 554 175	47 678 262	47 482 699	56 210 941
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme					
à la charge					
De l'organisme municipal	9	6 103 085	5 464 321	5 760 174	5 485 087
D'autres organismes municipaux	10			1 246 484	750 730
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11	1 390 187	1 512 623	1 512 623	1 343 103
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	49 100	95 307	339 473	175 734
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	3 944 108	5 874 608	5 955 966	625 532
Transferts	15				
Autres	16	1 800 000			1 540 000
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	9 469 510	12 472 866	11 543 303	7 466 622
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	18 610 900	18 232 214	24 159 064	21 254 890
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Créances douteuses	21.1	118 096	(1 042 054)	464 257	2 173 250
▪ Autres	21.2		30 913	30 913	
	22	124 107 000	126 416 105	139 824 617	134 979 785

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	183 021	163 663
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	25 507	24 882
Autres revenus	98 953	98 953
	208 528	287 498
Charges		
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille		
Radiation	(984 783)	1 117 075
Variation de la provision pour moins-value	(984 783)	1 117 075
Autres créances douteuses	(984 783)	1 117 075
Autres charges	(984 783)	1 117 075
Excédent (déficit) de l'exercice	1 193 311	(829 577)
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE		
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 600 157	3 392 772
Placements de portefeuille		
Débiteurs		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	967 272	2 129 254
Provision pour moins-value	(416 206)	(1 400 989)
	551 066	728 265
	4 151 223	4 121 037
Passifs		
Créditeurs et charges à payer		
Revenus reportés		
Dettes à long terme	4 071 403	5 234 528
	4 071 403	5 234 528
Solde du Fonds local d'investissement	79 820	(1 113 491)
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE		
Libres		
Supportant les engagements de prêts		
Supportant les garanties de prêts	3 600 157	3 392 772
	3 600 157	3 392 772

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Prêts à terme, taux variant de 0 % à 11.20 %, encaissables par versements mensuels variant de 0 \$ à 1 297 \$, (0 \$ à 992 \$ au 31 décembre 2022) échéant à différentes dates.

Une provision pour moins-value de 416 206 \$ (1 400 989 \$ en 2022) a été déduite du montant des prêts.

Note sur la dette à long terme

Avance du Gouvernement du Québec, sans intérêt, remboursable selon les modalités du contrat de prêts à compter du 1er juin 2020, échéant en 2029.

Cinq versements annuels et consécutifs effectués le 1er juin de chaque année et ce, à partir du 1er juin 2023.

Chaque versement sera égal aux sommes reçues par l'organisme durant la période précédant le 31 décembre de chaque année, à titre de remboursement du capital investi par l'organisme, à même les sommes consenties en vertu des présentes, et ce, jusqu'à concurrence du remboursement total du prêt.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Un versement sera effectué le 1er juin 2029. Ce versement sera égal à l'évaluation du portefeuille de placement du Fonds local d'investissement (FLI) au 31 décembre 2028, jusqu'à concurrence du solde du prêt. Aux fins de l'évaluation du portefeuille de placements prévue à l'alinéa précédent, les parties aux présentes désigneront, d'un commun accord, un expert financier pour effectuer cette évaluation.

Dans la mesure où, le 1er juin 2029, l'organisme ne dispose pas des liquidités suffisantes pour acquitter en totalité le solde du prêt consenti, ce solde devra être remboursé à demande. Aux fins de déterminer le montant du remboursement alors exigé, la ministre prendra en considération la situation financière et les liquidités disponibles du FLI, telles qu'elles apparaissent aux états financiers vérifiés déposés par l'organisme.

Le ministre exigera le remboursement des sommes non versées au 30 avril 2022 de l'avance du Gouvernement du Québec en lien avec le programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises. Un versement sera effectué le 31 mars 2030. Ce versement sera égal à l'évaluation du portefeuille de placements jusqu'à concurrence du solde du prêt.

Dans la mesure où, le 1er juin 2029, l'Organisme ne dispose pas des liquidités suffisantes pour acquitter en totalité le solde du prêt consenti, ce solde devra être remboursé à demande.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transactions et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilisation d'exercice.

Les produits de placements incluent les produits d'intérêts.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	11 779 697	12 290 638
Excédent de fonctionnement affecté	2	424 588	91 753
Réserves financières et fonds réservés	3	17 424 717	16 804 591
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (13 518 830)(10 200 976)
Financement des investissements en cours	5	(7 807 534)	(3 558 475)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	370 668 520	346 532 986
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	69 002	
	8	379 040 160	361 960 517
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	14 559 560	13 094 145
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	(2 779 863)	(803 507)
	11	11 779 697	12 290 638
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Rachat dette cession d'actifs	12.1	151 288	91 753
	13	151 288	91 753
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ exercice subséquant	14.1	273 300	
	15	273 300	
	16	424 588	91 753

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Assainissement	17.1 2 265 183	1 806 808
▪ Assurance	17.2 110 406	104 700
▪ Eau	17.3 14 168	499 168
	18 2 389 757	2 410 676
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 5 014 992	3 605 427
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25 5 412 391	6 326 824
Organismes contrôlés et partenariats	26 1 797	1 591
Fonds local d'investissement	27 3 409 766	3 358 184
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 225 000	112 500
Autres		
▪ Rio Tinto Alcan	30.1 924 152	944 949
▪ Logement Social	30.2 46 862	44 440
	31 15 034 960	14 393 915
	32 17 424 717	16 804 591

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (3 214 000)(
	39 (3 214 000)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 (645 072)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (6 612 273)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 (10 471 345)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ((987 569))(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (4 071 403)(
Autres	56.1 (500 012)(
▪ Fin Lt act. fonctionnement	57 (3 583 846)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	(14 632)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	550 993
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	(1 041 632)
Autres	62.1	
▪	63	536 361
	64 (13 518 830)(
		(1 041 632)
		10 200 976)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	29 912 820	7 581 155
Investissements à financer	66 (37 720 354)(11 139 630)
	67	(7 807 534)	(3 558 475)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	578 016 382	553 349 984
Propriétés destinées à la revente	69	4 954 331	4 434 881
Prêts	70	798 471	889 682
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	3 643 791	3 995 909
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	302 108	302 108
	73	587 715 083	562 972 564
Ajustements aux éléments d'actif	74	1 507 221	1 708 563
	75	589 222 304	564 681 127
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (269 480 879)(273 233 637)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (1 652 105)(1 555 527)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	51 168 811	54 857 420
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	402 205	322 574
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	1 008 184	1 461 029
	81 (218 553 784)(218 148 141)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (218 553 784)(218 148 141)
	84	370 668 520	346 532 986

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	_____	2
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Ces régimes prévoient que les employés bénéficient d'une pension établie selon les années de service et le salaire final moyen des 5 meilleures années (carrière indexé pour le service à compter de 2014). La dernière évaluation actuarielle du Régime de retraite du personnel syndiqué de la Ville de Shawinigan et du Régime de retraite du personnel cadre et non-syndiqué et des pompiers de la Ville de Shawinigan a été effectuée le 31 décembre 2018.

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(819 000)	(949 000)
Charge de l'exercice	4 (3 010 000)(2 896 000)
Cotisations versées par l'employeur	5	3 183 000	3 025 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(646 000)	(819 200)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	158 267 000	151 189 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (157 268 000)(150 235 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	999 000	954 000
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(1 645 000)	(1 773 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(646 000)	(819 000)
Provision pour moins-value	12 (_____)(_____)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(646 000)	(819 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (_____)(_____)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (_____)(_____)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	5 001 000	4 594 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	202 000	
	20	5 203 000	4 594 000
Cotisations salariales des employés	21 (2 421 000)(2 198 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ())
	23	2 782 000	2 396 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	496 000	515 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(202 000)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	3 076 000	2 911 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	7 841 000	7 284 000
Rendement espéré des actifs	32 (7 907 000)(7 299 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(66 000)	(15 000)
Charge de l'exercice	34	3 010 000	2 896 000
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	9 586 000	6 641 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (7 907 000)(7 299 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	1 679 000	(658 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	2 101 000	967 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39	8 112 000	8 297 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	154 466 000	143 276 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	4 594 000	4 180 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	17 461 000	18 366 000
DMERCA du nouveau volet	45	17	
DMERCA de l'ancien volet	46	11	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	26	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,14 %	5,28 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,28 %	4,99 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,06 %	3,06 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques	52.1		
▪			

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	2
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Les cadres de la Ville couverts par le régime d'assurance collective pendant leur vie active sont admissibles à des protections d'assurance vie à la retraite.

Les cols bleus et les cols blancs de la Ville couverts par le régime d'assurance collective pendant leur vie active sont admissibles à des protections d'assurance vie et d'assurance maladie à la retraite.

Seule la portion payée par l'employeur a été évaluée.

La date d'effet de la dernière évaluation actuarielle aux fins de la comptabilité est le 31 décembre 2021.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (4 062 000)	(3 977 000)
Charge de l'exercice	56 (202 000)	(224 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 117 000	139 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (4 147 000)	(4 062 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (2 119 000)	(2 029 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (2 119 000)	(2 029 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (2 028 000)	(2 033 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (4 147 000)	(4 062 000)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (4 147 000)	(4 062 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (2 119 000)	(2 029 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (2 119 000)	(2 029 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	93 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	121 000
	72	93 000
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75	93 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	17 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	43 000
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	110 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	92 000
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	92 000
Charge de l'exercice	86	202 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	(22 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	91	117 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	15
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	4,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	3,30 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	5,80 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	4,30 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	2037
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 5

Description des régimes et autres renseignements

Trois organismes du périmètre comptable contribuent pour certains employés à un régime enregistré d'épargne retraite (REER) jusqu'à concurrence de 5,00 % du revenu de base.

Il y a deux REER collectifs et un régime de retraite simplifié.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	29 872
REER	114	26 497
Autres régimes	115	46 678
	116	103 047

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	8

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (anciennement la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	18 898	17 489
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	63 684	58 938
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	63 684	58 938
Note			

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées		
		municipale	Réalisations	Réalisations	
TAXES		Réalisations	2023	Réalisations	
		2023	2023	2022	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
	Taxe foncière générale	1	67 543 110	66 461 030	62 944 444
Taxes spéciales					
	Service de la dette	2			
	Activités de fonctionnement	3	1 842 018	1 842 018	1 578 448
	Activités d'investissement	4			
	Réserve financière pour le service de l'eau	5			
	Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
	Service de la dette	7	88 486	86 873	188 851
	Activités de fonctionnement	8			
	Activités d'investissement	9			
Autres					
		10			
		11	69 473 614	68 389 921	64 711 743
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
	Eau	12	10 235 046	10 224 677	7 141 322
	Égout	13	3 367 386	3 278 706	3 428 816
	Traitement des eaux usées	14			
	Matières résiduelles	15	8 469 240	8 464 743	4 618 796
	Autres				
	▪ Insectes piqueurs	16.1	23 638	23 463	1 045 553
	Centres d'urgence 9-1-1	17	291 378	291 378	303 091
	Service de la dette	18	2 621 902	2 621 902	2 709 406
	Pouvoir général de taxation	19			
	Activités de fonctionnement	20			
	Activités d'investissement	21			
		22	25 008 590	24 904 869	19 246 984
Taxes d'affaires					
	Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
	Autres	24			
		25			
		26	25 008 590	24 904 869	19 246 984
		27	94 482 204	93 294 790	83 958 727

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	376 154	376 154	355 772
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	2 189 079	2 189 079	1 900 280
Cégeps et universités	32	681 566	681 566	620 537
Écoles primaires et secondaires	33	2 132 380	2 132 380	1 897 609
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	5 379 179	5 379 179	4 774 198
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	2 771 400	2 771 400	2 539 029
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			71 666
Taxes d'affaires	38			
	39	2 771 400	2 771 400	2 610 695
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	8 150 579	8 150 579	7 384 893

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	269 771	269 771	299 633
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	15 000	15 000	
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55		796 579	695 495
Transport adapté	56		327 104	327 104
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	421 299	421 299	441 288
Réseau de distribution de l'eau potable	63	641 430	641 430	808 410
Traitement des eaux usées	64	128 928	128 928	1 737
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67	151 608	151 608	268 688
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72	68 692	68 692	243 900
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76	11 484	11 484	19 940
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78	49 502	49 502	5 326
Promotion et développement économique	79	5 104 269	5 104 269	2 674 128
Autres	80	319 218	319 218	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	127 284	127 284	41 986
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	250 570	250 570	374 109
Autres	83	(62 599)	410 692	442 743
Réseau d'électricité	84			
	85	7 496 456	9 093 430	6 644 487

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	60	60	(10 474)
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93	65 113	65 113	20 869
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94		90 116	
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	5 888 821	5 888 821	1 503 168
Réseau de distribution de l'eau potable	102	5 888 821	5 888 821	1 527 549
Traitement des eaux usées	103			155 187
Réseaux d'égout	104	(431 121)	(431 121)	1 000 009
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			289 256
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
	Logement social	113		
	Sécurité du revenu	114		
	Autres	115		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	116		
	Rénovation urbaine	117	1 119 488	1 119 488
	Promotion et développement économique	118	206 108	177 119
	Autres	119		
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	120		15 000
	Activités culturelles			
	Bibliothèques	121		
	Autres	122		
	Réseau d'électricité	123		
		124	12 737 290	12 827 406
				4 677 683

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126	5 154 174	5 154 174	5 464 699
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		1 483 457	774 884
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	874 071	874 071	695 440
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134	1 753 489	1 842 336	1 764 801
	135	7 781 734	9 354 038	8 699 824
TOTAL DES TRANSFERTS	136	28 015 480	31 274 874	20 021 994

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137	2 876	2 876	2 346
Évaluation	138			
Autres	139			
	140	2 876	2 876	2 346
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149		33 643	31 151
Autres	150			
	151		33 643	31 151
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154	94 890	94 890	96 265
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160		831 364	4 414
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	94 890	926 254	100 679

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>			Administration municipale	Données consolidées	
			Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)					
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	165				
Autres	166				
	167				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	168				
Rénovation urbaine	169				
Promotion et développement économique	170				
Autres	171				
	172				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	173	15 000	15 000	15 000	
Activités culturelles					
Bibliothèques	174				
Autres	175				
	176	15 000	15 000	15 000	
Réseau d'électricité					
	177				
	178	112 766	977 773	149 176	

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>			Administration municipale	Données consolidées	
			Réalisations 2023		
SERVICES RENDUS (suite)					
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	179				
Évaluation	180				
Autres	181	246 951	246 951	246 951	319 674
	182	246 951	246 951	246 951	319 674
Sécurité publique					
Police	183				
Sécurité incendie	184				
Sécurité civile	185				
Autres	186	26 990	26 990	26 990	24 423
	187	26 990	26 990	26 990	24 423
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	188				
Enlèvement de la neige	189				
Autres	190	116 648	116 648	116 648	157 840
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	191		833 464	833 464	620 756
Transport adapté	192		64 606	64 606	44 086
Transport scolaire	193				
Autres	194				
Autres	195				
	196	116 648	1 014 718	1 014 718	822 682
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197				
Réseau de distribution de l'eau potable	198				
Traitement des eaux usées	199				
Réseaux d'égout	200				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	201				
Matières recyclables	202				
Autres	203				
Cours d'eau	204				
Protection de l'environnement	205				
Autres	206	172 782	(806 597)	(806 597)	(444 990)
	207	172 782	(806 597)	(806 597)	(444 990)

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>			Administration municipale	Données consolidées	
			Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)					
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	208				
Sécurité du revenu	209				
Autres	210				
	211				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	212				2 374 706
Rénovation urbaine	213				
Promotion et développement économique	214				
Autres	215	372 957		4 159 663	1 049 771
	216	372 957		4 159 663	3 424 477
Loisirs et culture					
Activités récréatives	217	760 961		2 218 931	2 007 973
Activités culturelles					
Bibliothèques	218	14 012		14 012	24 703
Autres	219				
	220	774 973		2 232 943	2 032 676
Réseau d'électricité					
	221				
	222	1 711 301		6 874 668	6 178 942
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	1 824 067		7 852 441	6 328 118

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	234 701	234 701	220 260
Droits de mutation immobilière	225	3 619 060	3 619 060	3 426 669
Droits sur les carrières et sablières	226	325 248	325 248	315 850
Autres	227			
	228	4 179 009	4 179 009	3 962 779
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	1 385 396	1 385 396	1 807 827
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	2 791 378	3 263 850	1 883 360
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	465 675	505 833	357 444
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	428 435	428 435	42 284
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235	92 370	47 820	
Contributions des promoteurs	236	65 000	65 000	46 700
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239	87 425	3 720 993	641 228
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	192 081	192 081	3 241 117
	242	1 330 986	4 960 162	4 328 773
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	1 287 338	5 156	1 292 494	1 330 959	1 193 642
Greffe et application de la loi	2	2 569 258	26 250	2 595 508	2 595 507	2 837 784
Gestion financière et administrative	3	4 785 324	739 208	5 524 532	5 892 229	5 491 420
Évaluation	4	836 877	5 025	841 902	841 902	976 377
Gestion du personnel	5	2 119 137	21 726	2 140 863	2 245 246	1 872 891
Autres						
▪ Autres	6.1	1 961 895		1 961 895	1 961 895	4 096 160
	7	13 559 829	797 365	14 357 194	14 867 738	16 468 274
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	6 128 677		6 128 677	6 128 677	5 776 537
Sécurité incendie	9	5 883 617	481 250	6 364 867	6 009 172	5 298 737
Sécurité civile	10	19 969		19 969	19 969	20 571
Autres	11	1 332 527	3 390	1 335 917	1 335 916	1 274 097
	12	13 364 790	484 640	13 849 430	13 493 734	12 369 942
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	8 259 960	6 419 349	14 679 309	14 679 309	16 226 814
Enlèvement de la neige	14	12 528 697	327 170	12 855 867	12 855 868	12 316 043
Éclairage des rues	15	873 028		873 028	873 028	830 071
Circulation et stationnement	16	924 124		924 124	924 124	836 629
Transport collectif						
Transport en commun	17	1 800 000		1 800 000	3 584 097	3 228 155
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20	753 108		753 108	753 108	665 243
	21	25 138 917	6 746 519	31 885 436	33 669 534	34 102 955

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	6 616 206	1 355 595	7 971 801	7 971 801	9 407 984
Réseau de distribution de l'eau potable	23	2 736 726	506 311	3 243 037	3 243 036	3 381 688
Traitement des eaux usées	24	1 960 879	2 780 600	4 741 479	4 741 480	6 185 718
Réseaux d'égout	25	1 488 234	1 103 643	2 591 877	2 591 878	2 658 646
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	1 972 964	4 821	1 977 785	2 175 923	1 698 885
Élimination	27	2 439 874		2 439 874	3 308 629	3 925 167
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	94 776		94 776	(1 474 746)	(1 018 742)
Tri et conditionnement	29	2 067 736	9 449	2 077 185	2 672 112	814 325
Matières organiques						
Collecte et transport	30	2 006 872		2 006 872	2 780 675	147 318
Traitement	31				274 676	
Matériaux secs						
Autres	33				1 118 184	907 141
Plan de gestion						
Autres	35					
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	37	2 074 730	65 135	2 139 865	2 139 864	2 038 101
Autres	38	650 722		650 722	597 577	601 739
	39	24 109 719	5 825 554	29 935 273	32 141 089	30 747 970
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	164 705		164 705	164 705	133 857
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	5 822		5 822	5 822	6 559
	43	170 527		170 527	170 527	140 416

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 844 910	144 740	1 989 650	1 989 650	1 375 879
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	5 877 064		5 877 064	10 018 253	9 732 338
Tourisme	48	1 947 064		1 947 064	3 540 201	3 452 572
Autres	49					
Autres	50	19 111	40 543	59 654	59 653	106 202
	51	9 688 149	185 283	9 873 432	15 607 757	14 666 991
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	455 082	259 785	714 867	714 868	648 039
Patinoires intérieures et extérieures	53	3 961 167	1 348 235	5 309 402	5 309 404	4 712 337
Piscines, plages et ports de plaisance	54	1 334 060	847 712	2 181 772	2 181 772	2 367 660
Parcs et terrains de jeux	55	4 740 224	1 440 121	6 180 345	6 180 345	4 995 683
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57	8 655		8 655	8 655	
Autres	58	126 538		126 538	126 538	51 453
	59	10 625 726	3 895 853	14 521 579	14 521 582	12 775 172
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	375 558	245 542	621 100	2 364 018	2 837 565
Bibliothèques	61	3 813 121	51 458	3 864 579	3 864 580	2 900 939
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62	265 304		265 304	265 304	214 907
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64					
	65	4 453 983	297 000	4 750 983	6 493 902	5 953 411
	66	15 079 709	4 192 853	19 272 562	21 015 484	18 728 583

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	68	5 464 321		5 464 321	7 006 658	6 235 817
Autres frais	69	1 512 623		1 512 623	1 512 623	1 343 103
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70	26 000		26 000	26 000	45 000
Autres	71	69 307		69 307	313 473	130 734
	72	7 072 251		7 072 251	8 858 754	7 754 654
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	18 232 214 (18 232 214)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	5 131 231	5 131 231	1 325 347
Usines de traitement de l'eau potable	2	904 038	904 038	538 395
Usines et bassins d'épuration	3	1 444 802	1 444 802	311 382
Conduites d'égout	4	6 209 272	6 209 272	2 162 345
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	7 157 838	7 157 838	1 668 995
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			80 183
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	866 357	866 357	375 174
Autres infrastructures	11	491 281	15 078 106	2 044 525
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 854 405	3 069 839	7 627 857
Édifices communautaires et récréatifs	14	4 589 934	4 589 934	2 172 974
Améliorations locatives	15		21 321	519
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	2 485 771	2 549 119	2 061 893
Ameublement et équipement de bureau	18	293 787	340 040	307 790
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 410 120	2 048 843	806 325
Terrains	20	99 509	100 257	491 422
Autres	21	226 553	245 086	169 053
	22	33 164 898	49 756 083	22 144 179

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
Infrastructures autres que pour nouveau développement					
	Conduites d'eau potable	1	5 082 178	5 082 178	1 040 652
	Usines de traitement de l'eau potable	2	904 038	904 038	538 395
	Usines et bassins d'épuration	3	1 444 802	1 444 802	311 382
	Conduites d'égout	4	6 160 219	6 160 219	1 755 860
	Autres infrastructures	5	8 146 545	22 733 370	3 003 950
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)					
	Conduites d'eau potable	6	49 053	49 053	284 695
	Usines de traitement de l'eau potable	7			
	Usines et bassins d'épuration	8			
	Conduites d'égout	9	49 053	49 053	406 485
	Autres infrastructures	10	368 931	368 931	1 164 927
	Autres immobilisations corporelles	11	10 960 079	12 964 439	13 637 833
		12	33 164 898	49 756 083	22 144 179

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	91 752	152 717	93 182	151 287
Réserves financières et fonds réservés	3	5 234 528		1 163 125	4 071 403
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	43 304 230		908 159	42 396 071
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	171 301 234	5 311 619	3 267 441	173 345 412
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	219 931 744	5 464 336	5 431 907	219 964 173
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	54 857 420	9 357 832	13 046 441	51 168 811
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	54 857 420	9 357 832	13 046 441	51 168 811
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	54 857 420	9 357 832	13 046 441	51 168 811
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	54 857 420	9 357 832	13 046 441	51 168 811
	19	274 789 164	14 822 168	18 478 348	271 132 984
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	274 789 164	14 822 168	18 478 348	271 132 984

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	230 732 463
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	14 195 144
Activités de fonctionnement à financer	3	985 912
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	151 288
Débiteurs	8	51 168 811
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	4 962 443
Autres		
▪ Prêts FLI MDEIE	11.1	4 071 403
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	185 559 574
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
	14	185 559 574
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	53 113 582
Endettement total net à long terme	18	238 673 156
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	238 673 156
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
Administration générale					
	Grefe et application de la loi	1			
	Évaluation	2			
	Autres	3			
Sécurité publique					
	Police	4			
	Sécurité incendie	5			
	Sécurité civile	6			
	Autres	7			
Transport					
	Réseau routier	8			
	Transport collectif	9	1 800 000	1 800 346	
	Autres	10			
Hygiène du milieu					
	Eau et égout	11			
	Matières résiduelles	12	4 074 608	4 155 620	625 532
	Cours d'eau	13			
	Protection de l'environnement	14			
	Autres	15			
Santé et bien-être					
	Logement social	16			
	Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement					
	Aménagement, urbanisme et zonage	18			
	Rénovation urbaine	19			
	Promotion et développement économique	20			
	Autres	21			
Loisirs et culture					
	Activités récréatives	22			
	Activités culturelles	23			
	Réseau d'électricité	24			
		25	5 874 608	5 955 966	625 532

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		(11 603)
Charges sociales	2		(2 680)
Biens et services	3	32 709 795	12 346 300
Frais de financement	4	422 978	518 847
Autres	5	32 125	
	6	33 164 898	12 850 864

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	64,31	35,00	117 049,00	7 221 788	1 707 531	8 929 319
Professionnels	2						
Cols blancs	3	154,46	35,00	281 113,86	9 012 237	2 130 867	11 143 104
Cols bleus	4	121,84	40,00	239 514,68	9 203 871	2 824 456	12 028 327
Policiers	5						
Pompiers	6	29,62	42,00	64 693,28	2 659 003	628 699	3 287 702
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	370,23		702 370,82	28 096 899	7 291 553	35 388 452
Élus	9	9,00			533 138	175 455	708 593
	10	379,23			28 630 037	7 467 008	36 097 045

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	421 299	1 713 602	4 175 219		6 310 120
Réseau de distribution de l'eau potable	3	641 430	1 713 602	4 175 219		6 530 251
Traitement des eaux usées	4	128 928				128 928
Réseaux d'égout	5		(171 410)	(259 711)		(431 121)
Autres	6	14 086 533	271 221	1 119 548		15 477 302
	7	15 278 190	3 527 015	9 210 275		28 015 480

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	211 018	239 167
	4	211 018	239 167
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	23 495	20 168
Sécurité civile	7	996	3 070
Autres	8	406	398
	9	24 897	23 636
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 544 974	1 487 535
Enlèvement de la neige	11	51 286	25 159
Autres	12	15 837	19 462
Transport collectif	13	79 564	33 636
Autres	14	243 428	189 728
	15	1 935 089	1 755 520
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	1 063 666	1 003 671
Réseau de distribution de l'eau potable	17	510 634	551 495
Traitement des eaux usées	18	1 276 388	1 200 352
Réseaux d'égout	19	553 733	609 122
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	966	1 066
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23	32	50
Protection de l'environnement	24	46 570	30 770
Autres	25	1 100	2 116
	26	3 453 089	3 398 642
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28	94	147
Autres	29		
	30	94	147
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	78 972	71 976
Rénovation urbaine	32	102 771	94 676
Promotion et développement économique	33	365 231	272 656
Autres	34	50 681	39 927
	35	597 655	479 235
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	709 131	722 849
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	2 562	3 217
Autres	38	138 716	96 655
	39	850 409	822 721
Réseau d'électricité			
	40		
	41	7 072 251	6 719 068

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Angers Michel	1.1 Maire	119 807	18 194	59 501	
Gignac Josette	1.2 Conseiller	33 331	16 665		
Debons Lucie	1.3 Conseiller	33 331	16 665		
Tremblay Jean-Yves	1.4 Conseiller	33 331	16 665		
Hould Christian	1.5 Conseiller	33 331	16 665		
Déziel Nancy	1.6 Conseiller	33 331	16 665		
Arsenault Guy	1.7 Conseiller	33 331	16 665		
Campagna Jacynthe	1.8 Conseiller	33 331	16 665		
Garceau Louis-Jean	1.9 Conseiller	33 331	16 665		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	10 117 402 \$
Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	325 248 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	65 511 \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	4 665 \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	(1 008 056) \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	1 373 923 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	228 574 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	98 321 \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	(1 369 424) \$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	1 373 923 \$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	666 931 \$
Constatés au cours de l'exercice	24	1 152 442 \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	1 819 373 \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 217 346 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 397 124 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 203 231 \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 _____ \$

- Systèmes de drainage

51 _____ \$

- Abords de routes

52 _____ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 _____

b) Date d'adoption de la résolution

58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 R 142-13-04-21
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2021-04-13
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 11
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 5
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 5
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 5 003
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 15
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> | | | |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 2 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? | 3 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? | 5 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-11-12

Nom du signataire : Gabriel Bonnewyn

Fonction du signataire : Trésorier

Date de transmission au Ministère : 2024-11-14

Date et heure de la dernière modification : 2024-11-14 08:57

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	114 568 765	122 543 000	129 164 727	30 447 081	143 750 770
Investissement	2	5 365 611		12 994 372	90 116	13 084 488
	3	119 934 376	122 543 000	142 159 099	30 537 197	156 835 258
Charges	4	120 780 631	124 107 000	126 416 105	29 188 193	139 824 617
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(846 255)	(1 564 000)	15 742 994	1 349 004	17 010 641
Moins : revenus d'investissement	6 (5 365 611)()	12 994 372)(90 116)(13 084 488)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(6 211 866)	(1 564 000)	2 748 622	1 258 888	3 926 153
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	17 994 669	18 610 900	18 232 214	5 926 850	24 159 064
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	6 261 292	180 000	1 513 364	143 608	1 656 972
Remboursement de la dette à long terme	10 (16 650 482)(16 075 579)(16 034 118)(3 291 073)(19 325 191)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (839 633)(2 075 051)(2 258 754)(11 585 286)(13 844 040)
Excédent (déficit) accumulé	12	3 304 382	107 388	1 105 276	5 655 823	6 761 099
Autres éléments de conciliation	13	336 604	847 242	(84 229)	269 487	185 258
	14	10 406 832	1 594 900	2 473 753	(2 880 591)	(406 838)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	4 194 966	30 900	5 222 375	(1 621 703)	3 519 315

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	26 581 491	19 396 361	23 649 126
Débiteurs	2	95 687 765	101 828 333	109 276 180
Placements de portefeuille	3	618 272	505 711	5 936 835
Autres	4	889 682	798 471	1 507 820
	5	123 777 210	122 528 876	140 369 961
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	235 890 273	230 732 463	269 480 879
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	4 881 200	4 793 000	4 881 200
Autres	9	46 054 917	49 080 159	72 522 952
	10	286 826 390	284 605 622	346 796 831
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(163 049 180)	(162 076 746)	(206 426 870)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	506 130 259	520 571 868	578 016 382
Autres	13	6 299 784	6 628 732	7 450 648
	14	512 430 043	527 200 600	585 467 030
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	13 094 145	14 559 560	11 779 697
Excédent de fonctionnement affecté	16	91 753	151 288	424 588
Réserves financières et fonds réservés	17	16 803 000	17 422 920	17 424 717
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (9 803 405)(7 357 150)(13 518 830)(
Financement des investissements en cours	19	(3 289 650)	(7 209 051)	(7 807 534)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	332 485 020	347 556 287	370 668 520
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			69 002
	22	349 380 863	365 123 854	379 040 160

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Rachat dette cession d'actifs	1.1	151 288	91 753
	2	151 288	91 753
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	273 300	
	4	424 588	91 753
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Assainissement	5.1	2 265 183	1 806 808
▪ Assurance	5.2	110 406	104 700
▪ Eau	5.3	14 168	499 168
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	5 014 992	3 605 427
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	5 412 391	6 326 824
Organismes contrôlés et partenariats	10	1 797	1 591
Fonds local d'investissement	11	3 409 766	3 358 184
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	225 000	112 500
Autres			
▪ Rio Tinto Alcan	14.1	924 152	944 949
▪ Logement Social	14.2	46 862	44 440
	15	17 424 717	16 804 591
	16	17 849 305	16 896 344

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	185 559 574
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	238 673 156

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	4 222 690	5 326 280
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	173 345 412	171 301 234
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	42 396 071	43 304 230
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	51 168 811	54 857 420
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	271 132 984	274 789 164

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	85 028 760	91 495 945	94 482 204	93 294 790
Compensations tenant lieu de taxes	13	7 384 893	8 469 096	8 150 579	8 150 579
Quotes-parts	14				2 474 157
Transferts	15	12 658 745	14 017 283	15 278 190	18 447 468
Services rendus	16	1 789 755	1 650 876	1 824 067	7 852 441
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	5 770 473	4 712 800	5 564 405	5 564 405
Autres	18	1 936 139	2 197 000	3 865 282	7 966 930
	19	114 568 765	122 543 000	129 164 727	143 750 770
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	4 677 683		12 737 290	12 827 406
Autres	23	687 928		257 082	257 082
	24	5 365 611		12 994 372	13 084 488
	25	119 934 376	122 543 000	142 159 099	156 835 258

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	13 559 829	797 365	14 357 194	14 867 738	16 468 274
Sécurité publique						
Police	2	6 128 677		6 128 677	6 128 677	5 776 537
Sécurité incendie	3	5 883 617	481 250	6 364 867	6 009 172	5 298 737
Autres	4	1 352 496	3 390	1 355 886	1 355 885	1 294 668
Transport						
Réseau routier	5	22 585 809	6 746 519	29 332 328	29 332 329	30 209 557
Transport collectif	6	1 800 000		1 800 000	3 584 097	3 228 155
Autres	7	753 108		753 108	753 108	665 243
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	12 802 045	5 746 149	18 548 194	18 548 195	21 634 036
Matières résiduelles	9	8 582 222	14 270	8 596 492	10 855 453	6 474 094
Autres	10	2 725 452	65 135	2 790 587	2 737 441	2 639 840
Santé et bien-être	11	170 527		170 527	170 527	140 416
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 844 910	144 740	1 989 650	1 989 650	1 375 879
Promotion et développement économique	13	7 824 128		7 824 128	13 558 454	13 184 910
Autres	14	19 111	40 543	59 654	59 653	106 202
Loisirs et culture	15	15 079 709	4 192 853	19 272 562	21 015 484	18 728 583
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	7 072 251		7 072 251	8 858 754	7 754 654
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	108 183 891	18 232 214	126 416 105	139 824 617	134 979 785
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	18 232 214 (18 232 214)			
	21	126 416 105		126 416 105	139 824 617	134 979 785

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	5 365 611	12 994 372	90 116	13 084 488
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (12 850 864)(33 164 898)(16 591 185)(49 756 083)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (864 887)(594 009)()	594 009)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	10 288 935	11 503 870	4 586 330	16 090 200
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	839 633	2 258 754	11 585 286	13 844 040
Excédent accumulé	6	1 645 135	3 155 506		3 155 506
	7	(942 048)	(16 840 777)	(419 569)	(17 260 346)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	4 423 563	(3 846 405)	(329 453)	(4 175 858)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14